BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4098

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU MANS

Ventes et cessions

524 726 775 RCS Le Mans.
JPL RUAUDIN.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Lieu-Dit la Lande du Camp, 72230 Ruaudin.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : JPL RUAUDIN Société civile immobilière Adresse du siège : Lieu-Dit la Lande du Camp 72230 RUAUDIN Capital : 1 000 euros Numéro unique d'identification : 524 726 775 Lieu d'immatriculation : LE MANS Société absorbée : FRANPHIJEAN Société civile immobilière Adresse du siège : Lieu-Dit la Lande du Camp 72230 RUAUDIN Capital : 2 000 euros Numéro unique d'identification : 511 682 676 Lieu d'immatriculation : LE MANS Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 98 373,50 € Passif : 149 326,88 € Actif Net transmis : -50 953,38 € Rapport d'échange des droits sociaux : Néant. (En application de l'article L. 236-11 du Code de commerce, l'opération ne donne lieu à aucune augmentation de capital, l'absorbante détenant 100% de l'absorbée). Montant prévu de la prime de fusion : Néant. (Absence d'augmentation de capital. L'opération dégage par ailleurs un mali technique de fusion de 1 422 830,38 €). Date du projet commun de fusion : 9 octobre 2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 12/10/2026 au Greffe du Tribunal de commerce du MANS pour la Société JPL RUAUDIN. Le 12/10/2026 au Greffe du tribunal de commerce du MANS pour la Société FRANPHIJEAN..